

Ref : 02/MCENI/CAB/PRMP/2026

Conakry, le 31 JUIL 2026

Avis Relance de d'appel d'offres – Lot 4 déclaré infructueux relatif à l'avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification N°: 02/MCENI/SG/CAB/PRMP/2026

1. Conformément aux dispositions des **articles 23 et 24 du Code des marchés publics** de la République de Guinée, relatifs à la régularité des procédures et à la relance en cas d'infructuosité, nous vous informons que le **Lot 4: travaux de construction de la station préfectorale de la radio rurale de Beyla** de l'appel d'offres N°: **02/MCENI/SG/CAB/PRMP/2026** a été déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant présenté une offre conforme aux prescriptions du dossier.

En application de l'article 30 du Code des marchés publics, et afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement des candidats, ce lot fait l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.

2. Le Ministère de la communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (M. CENI) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les **Travaux de construction de station préfectorale de la Radio Rurale de Guinée au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).**

Lot 4 : la Préfecture de BEYLA, les travaux seront exécutés dans un délai de **six (6) mois**

3. La participation à cet appel d'offres Ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne quelques candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans les présents Dossiers d'Appels d'Offre et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les exigences en matière de qualification sont : (voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).



Koloma Immeuble ARPT 4ème étage , commune Ratoma
BP 617 Conakry, République de Guinée - Tél : (+224) 663 11 00 11
Email: contact@mptn.gov.gn - Web : www.mcti.gov.gn



4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI)** ;
Tel : (+224) 622 25 09 63/622 53 17 12/ Email : prmp@information.gov.gn
et prendre connaissance des documents d'Appels d'Offres à l'adresse susmentionnée du **lundi au jeudi de 9h à 16h30** et le **vendredi de 9h à 12h**.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du **Ministère de la communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (M. CENI)** à compter du **lundi 03/08/2026** contre un paiement non remboursable de **trois million Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**.

La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de la manière suivante :

- ✓ **50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;**
- ✓ **30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;**
- ✓ **20% à l'Autorité Contractante.**

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

6. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies plus une copie électronique (type PDF et fichier Excell pour les DQE) sur Clé USB à l'adresse ci-après : **Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Le Ministère de la communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (M. CENI), sis à Koloma, dans la cour de la RTG 1, Commune de Ratoma, au plus tard, le Mardi le 18 aout 2026 à 11h 00mn.**
7. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : la **Salle de Réunion du Le Ministère de la communication, L'Economie Numérique et de l'Innovation (M. CENI)** sis à **Koloma, dans la cour de la RTG 1, Commune de Ratoma, au plus tard, le Mardi le 18 aout 2026 à 11h30mn.**

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal à :



➤ **Cent quarante-huit millions (148 000 000 GNF) de francs guinéens pour chaque lot**

Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Le montant de l'offre doit prendre en compte :

1. **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 0,3%** du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la DGCMP conformément aux dispositions de l'arrête A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.
10. La législation régissant l'appel d'offres est le code des Marchés Publics.

**P. Le Ministre P.O
La Cheffe de Cabinet**



Adèle CAMARA

